

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : Mme BOUET E. Mr ROTUREAU F.

AMÉNAGEMENT COUR DE LA MAISON DE L'ENFANCE

La fuite d'eau sous l'enrobé est toujours présente, les aînés suggèrent la présence de sources. L'emplacement pour installer une table de tennis sur la pelouse n'est toujours pas défini, son acquisition sera inscrite au budget 2013.

COMMISSION BÂTIMENTS

Suite aux intempéries, la salle multisports connaît toujours des infiltrations. Les deux entreprises mises en cause par l'expert, ont ou vont faire l'objet d'une mise en demeure pour intervenir rapidement sur le bâtiment. L'assurance a déjà versée la somme de 1 640 euros.

Sinon l'entreprise Cottenceau doit établir un devis pour réparer la voute de l'église. La restauration de la façade et toiture des foyers est toujours à l'étude. Cette dépense sera inscrite au budget 2013. Ainsi cet espace intergénérationnel sera clos.

CESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE

Après présentation de l'offre de vente de la famille BIRAUD, la commune accepte d'acquérir les terrains D81, D82, D83, D84, D505 et D508 d'une superficie de 36 833 m² pour une somme de 25 783.10 euros, frais d'éviction compris. Les frais de notaire sont à la charge de la commune.

URBANISME

Le Préfet de Maine-et-Loire par arrêté en date du 16 novembre 2012 a validé les dispositions de la carte communale laquelle avait été approuvée par le conseil municipal le 16 octobre dernier.

ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la modernisation et la mise aux normes du réseau d'eaux usées autour de la place du Calvaire, un technicien et Jacques Séguineau ont réalisé jeudi 29 novembre une visite de chaque immeuble raccordé dans ce secteur afin de terminer si les eaux usées et eaux pluviales sont rejetées séparément. Cette première étude permettra d'estimer et de connaître les travaux à prévoir. Une date ultérieure sera prévue pour les habitations non contrôlées ce jour là.

PROJET PERSONNES AGÉES

Sylvie Barbault fait part de la réunion du 12 décembre présentant aux élus de Somloire et de la Plaine le projet de garde itinérante de jour et de nuit. Il s'agit d'offrir des services (portage de repas, créer un lien social, passages réguliers pour couchage...) afin que les personnes âgées restent le plus longtemps à leur domicile. Il faut savoir que dans quelques années les places en structure pour accueillir cette population seront rares et d'un coût onéreux. L'offre de services qui est envisagée, sera accessible à toutes les personnes habitant la commune moyennant une participation. Les élus ont décidé de continuer l'étude de ce projet, et vont rechercher maintenant les partenaires possibles (ADMR, Conseil Général, MDPH...) indispensables pour le concrétiser.

ZONE D'ACTIVITÉ LA PROMENADE

Depuis la dernière réunion, d'autres acteurs économiques de la commune se sont manifestés pour acquérir des parcelles de terrain dans la zone d'activité, des projets que la commune et la Communauté de Communes du Bocage soutiendront à hauteur de leurs compétences et de leurs possibilités.

CHEMINS PÉDESTRES

Actuellement, une portion du chemin de Monte à peine (vers la Trotinière) connaît de grosses dégradations suite aux passages de quads. Le conseil a décidé d'installer un enrochement qui réduira l'emprise du chemin pour interdire leur passage.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil a accepté le versement d'une subvention à l'Ogec de l'école Saint-Louis le Breloquet à Cholet d'un montant de 287.48 euros pour la scolarisation d'un enfant en CLIS. Sinon, la demande de l'Amicale des anciens élèves du collège de la Vallée du Lys à Vihiers n'a pas été retenue.

Suite au courrier de l'ASCPS, Monsieur le Maire fait part qu'une rencontre élus/club a été programmée en janvier prochain.

DIVERS

- Voirie : Il serait prévu au budget prévisionnel 2013 de la Communauté de Communes du Bocage la somme de 70 000 €, ce qui correspond aux travaux envisagés par la commission communale.
- Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux de Maine-et-Loire : La commune n'émet aucune observation et approuve celui-ci.
- Médecine professionnelle du travail : le conseil a accepté l'offre du Centre hospitalier de Saumur pour assurer auprès du personnel les visites obligatoires dans le cadre de la médecine professionnelle dès janvier 2013.
- Stade de foot : les arbustes manquant dans le talus ont été remplacés.
- Vœux du maire : Monsieur le Maire présentera ses vœux le dimanche 6 janvier 2013 à partir de 11h45. L'ensemble de la population est invité.

Prochaines réunions : le 22 janvier 2013 et le 26 février 2013